



Bulletin Municipal N°4 - Mars 2018



La Forêt-sur-Sèvre

l'énergie commune

et ses communes déléguées Montigny, La Ronde, Saint Marsault

SOMMAIRE

- > Edito du Maire p.3
- > Equipe municipale p.4 à 5
- > Services municipaux p.6
- > Infos pratiques de la commune p.7
- > Commission « Entretien et rénovation du patrimoine communal » p.8 à 9
- > Commission « Cadre de vie – Environnement - Développement Durable » p.10 à 11
- > Commission « Affaires scolaires » p.12 à 13
- > Commission « Communication – Valorisation du patrimoine culturel » p.14 à 15
- > Commission « Affaires sociales » p.16 à 17
- > Commission "Vie locale, Vie associative p.18 à 21
- > Commission « Finances » p.22
- > Annuaire économique, médical et paramédical de la commune p.23
- > Agglomération du Bocage Bressuirais p.24 à 25
- > L'année 2017 en images p.26 à 27
- > Une nouvelle salle omnisports à La Forêt sur Sèvre ! p.28

Direction de la publication : Thierry Marolleau

Coordination : membre de la commission « Communication »

Crédits photographiques : Mairie de La Forêt sur Sèvre / Architecture Fardin / Ecole des Quatre Saisons LF et MY / Ecole Saint Sauveur LF / Ecole La Farandole LR et SM / Claude Denis / Architectes Guéneau Mélis / Comité des fêtes LR / ES Bocage / EFBB / US Tennis de Table MY / Marie-Thérèse Lhéreau / Christian Van de Wiele / Jeanne Garaud / Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

ÉTAT-CIVIL 2017

Naissances

30 janvier	BAUDOUIN Liam	La Forêt sur Sèvre
11 février	RENAUD-GUÉRIN Jean	La Ronde
16 février	FREROT Lucas	Montigny
9 avril	SAMSON Louise	La Ronde
14 mai	MARCHAND Samuel	La Forêt sur Sèvre
2 juin	CHATELLIER Candice	Montigny
6 juin	MARTINEAU Lya	La Forêt sur Sèvre
5 juillet	BELAUD Maëlle	La Forêt sur Sèvre
10 juillet	LONGEAU Théa	La Forêt sur Sèvre
29 juillet	GRELLIER Lya	Montigny
18 août	VERDON Louise	La Ronde
30 août	MENANT Milo	La Forêt sur Sèvre
16 octobre	AUDUREAU Mélize	La Ronde
18 octobre	DE FOMBELLE Emmanuel	La Forêt sur Sèvre
20 octobre	DAVIET Tifany	Montigny
10 décembre	GEFFARD Willem	La Forêt sur Sèvre
13 décembre	BISLEAU Chloé	La Forêt sur Sèvre
20 décembre	VIOLLEAU Théo	Saint Marsault

Mariages

27 janvier	BURKARD Brittany et LAMBERT Eric	Saint Marsault
10 mars	GUIGNARD Emilie et ROTHAIS Anthony	Montigny
6 mai	SANTIAGO GARCIA Sandra et MORIN Pierre	La Ronde
16 juin	FAULKNER Ruth et LADHA Zameer Mohamed	La Ronde
7 juillet	DES DORIDES Marie-Laure et LEREDU Thomas	Montigny
8 juillet	REZEAU Justine et NIORT Meryl	Saint Marsault
12 août	TETAUD Clémentine et BONNIFET Fabien	La Ronde
2 septembre	CORNUAUD Cécile et BLENEAU Flavien	Saint Marsault

Décès

2 janvier	BROSSET Marie-Louise	La Ronde
2 janvier	BODIN Andrée	Saint Marsault
16 janvier	AYRAULT Alain	Montigny
31 janvier	BROSSET André	La Ronde
1 ^{er} février	MORIN Henriette	La Ronde
13 février	CORMIER Ginette	La Forêt sur Sèvre
27 février	NAULEAU Jean	Montigny
10 mars	NOIRAUD Jeanne	Montigny
9 mai	CASSELBURY Géraldine	La Ronde
11 mai	WILLIAMS Martin	Saint Marsault
14 mai	GUILLET Huguette	La Forêt sur Sèvre
1 ^{er} juin	PASQUIER Jeanne	Montigny
11 juin	BROSSEAU Yvette	Montigny
14 juin	ROUSSELOT Joseph	La Forêt sur Sèvre
1 ^{er} septembre	BROSSARD René	Montigny
1 ^{er} septembre	RAGUENEAU Rose	Saint Marsault
22 octobre	GEFFARD Yvette	Saint Marsault
12 novembre	DELAHAYE Jeanne Madeleine	Saint Marsault
17 novembre	FORTIN Michelle	Saint Marsault
13 décembre	DELAHAIE Madeleine	Montigny
31 décembre	BOUTET Monique	La Forêt sur Sèvre

ÉDITO DU MAIRE



La parution de notre bulletin municipal est l'occasion, comme chaque année, de faire un tour d'horizon des projets que nous avons menés ensemble et de ceux à venir.

Afin de contribuer au développement de notre Commune et des services aux habitants, nous avons identifié des projets structurants : la fin de la réhabilitation et de l'extension de la salle omnisports clôture un deuxième chantier municipal. Avec l'équipe municipale nous voulons vous offrir un équipement dédié à la pratique sportive : aux normes, avec des vestiaires et douches plus grands de façon à faciliter le déroulement des rencontres sportives, avec deux salles dédiées à la convivialité associative, et un stationnement sécurisé avec des cheminements piétons identifiés. Cette salle sera équipée de panneaux photovoltaïques permettant d'amortir rapidement le coût de l'équipement et générant après environ onze ans des recettes. Je fais le vœu que l'année 2018 soit une année inscrite plus particulièrement sous le signe de la pratique sportive : j'encourage chacun d'entre vous à vous adresser aux associations de notre territoire. Basket, foot, tennis, tennis de table, gymnastique, boules en bois et j'en passe, il y en a vraiment pour tous les goûts et quelque soit l'âge.

Depuis quatre ans, la mise aux normes d'accessibilité de nos bâtiments et les travaux d'entretien représentent une facette non négligeable de notre quotidien. Nous avons consacré un investissement important avec la réfection des toitures des églises (près de 53 000€ HT). Nous poursuivons l'entretien de la voirie rurale et chaque année une somme conséquente est allouée. Ce poste de dépenses est nécessaire, ayant la charge de 100 km de voirie.

L'annonce du maintien de nos deux fleurs dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris vient quant à elle saluer le travail accompli sur la gestion raisonnée de nos espaces et leur entretien.

Nous menons depuis trois ans une politique dynamique d'acquisition et de renouvellement de matériel des Services Techniques permettant d'être encore plus efficaces, tout en contribuant à la réduction de la pénibilité du travail des agents.

Nous allons continuer en 2018 le développement de nos services avec un troisième projet structurant qu'est la réhabilitation et l'agrandissement de la salle de la Baie des Champs à La Ronde. Les travaux d'aménagement de sécurité des rues de Saint André et Barreau représentent également une part conséquente du budget voirie.

Nous devons maintenir nos capacités d'agir et c'est dans cet esprit que sera construit le budget 2018. Ainsi si la baisse des dotations de l'Etat est réelle, cela nous pousse à réinventer notre gestion et à trouver d'autres solutions pour préserver notre capacité d'autofinancement. Le travail avec Habitat Nord Deux Sèvres sur le projet Habitat Regroupé en est un exemple : nous avons fait appel à un bailleur social afin de proposer aux habitants à mobilité réduite ou en perte d'autonomie d'accéder à des logements adaptés et accessibles. Nous n'aurions pu mener ce projet seuls. Le maintien des services dans notre Commune est essentiel et contribue à son dynamisme.

La réorganisation de nos services et la gestion rigoureuse de nos dépenses nous permettent de dégager des marges de manœuvres et de générer chaque année des excédents de fonctionnement de plus de 400 000€. Ceux-ci, combinés aux subventions d'équipements de nos partenaires financiers que sont l'Etat principalement, le Conseil Départemental et l'Agglomération du Bocage Bressuirais, nous permettent de continuer à investir sans toutefois mettre en péril la capacité de désendettement de la Commune et sans avoir non plus recours au levier fiscal. Nous avons constaté une nouvelle hausse du nombre d'habitants, c'est dans ce contexte que nous poursuivons le développement de l'habitat afin de continuer à accueillir de nouveaux arrivants.

J'ajouterai qu'il n'est de toute façon point de vent favorable pour celui qui ne sait où il va. Nous envisageons l'année 2018 avec sérénité, fiers des projets que nous menons conjointement, élus et agents, tout en préservant notre équilibre financier pour une Commune où il fait bon vivre.

Thierry Marolleau

Maire de La Forêt Sur Sèvre

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Conseiller Départemental du canton de Cerizay



Thierry MAROLLEAU
Maire
Conseiller communautaire

ÉQUIPE MUNICIPALE

Le bureau municipal



Caroline BAUDOUIN
1^{ère} adjointe
« Communication - Valorisation du patrimoine culturel »
Conseillère communautaire



Guy BRÉMAUD
2^{ème} adjoint
« Services techniques »
Maire-délégué de Saint Marsault



Serge CHAREILLE
3^{ème} adjoint
« Entretien et rénovation du patrimoine communal »
Maire-délégué de Montigny



Yvon ABELARD
5^{ème} adjoint
« Cadre de vie, Environnement, Développement durable »
Maire-délégué de La Ronde



Nathanaël de FOMBELLE
5^{ème} adjoint
« Affaires scolaires »

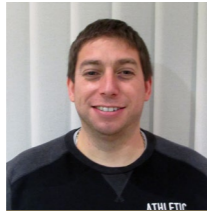


Daniel MOREAU
Conseiller municipal délégué
« Vie locale, vie associative »



Eliane AUBINEAU
Conseillère municipale déléguée
« Affaires sociales »

Les conseillers municipaux



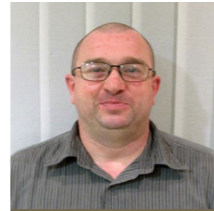
Charly CORNUAU
Conseiller municipal



Delphine COURILAUD
Conseillère municipale



Laetitia DAUGE
Conseillère municipale



Jimmy DUFLOS
Conseiller municipal



Jean-Jacques ENOND
Conseiller municipal



Maryse NOURISSON-ENOND
Conseillère municipale



Nathalie SOULARD
Conseillère municipale



Bernadette VALLETTE
Conseillère municipale



Jean-Noël BODIN
Conseiller municipal



Bruno BONNET
Conseiller municipal



Carole MAZET
Conseillère municipale

PERMANENCES DES ÉLUS

• **Thierry Marolleau, Caroline Baudouin et Nathanaël de Fombelle** reçoivent sur rendez-vous auprès de la Mairie. Tél. 05.49.80.86.42

- **Serge Chareille :** présent à la Mairie annexe de Montigny - jeudi de 16h00 à 18h00.
- **Yvon Abelard :** présent à la Mairie annexe de La Ronde - jeudi de 10h30 à 12h30.
- **Guy Brémaud :** présent à la Mairie annexe de Saint Marsault - jeudi de 16h00 à 18h00.

REPRÉSENTATIONS à l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo 2B)

- **Thierry Marolleau :** Conseiller communautaire
10^{ème} Vice-Président en charge des services techniques et de la mutualisation
Membre de la commission « Affaires économiques et foncières »
- **Caroline Baudouin :** Conseillère communautaire
Membre de la commission « Culture »
Membre de la commission « Tourisme »
Membre du Conseil d'administration de l'Office de Tourisme
- **Guy Brémaud :** Membre de la commission « Aménagement du territoire et urbanisme »
- **Serge Chareille :** Membre de la commission « Assainissement »
- **Yvon Abelard :** Membre de la commission « Développement durable »
Membre de la commission « Déchets »
- **Nathanaël de Fombelle :** Membre de la commission « Enfance - Petite enfance »
Membre de la commission « Politique de la ville - Jeunesse »

• **Vous souhaitez contacter un membre du Conseil municipal,** vos élus disposent d'une adresse mail. Pour les contacter prenom.nom@laforetsursevre.com

DÉSIGNATIONS

- **SIEDS :** Titulaire : Daniel Moreau / Suppléant : Guy Brémaud
- **SVL :** Titulaire : Daniel Moreau / Suppléant : Yvon Abelard
- **CNAS :** Titulaire : Guy Brémaud

Cette année, zoom sur le SIEDS...

« Fondé le 10 décembre 1923, le Syndicat Intercommunal d'Énergies des Deux-Sèvres (SIEDS) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sans fiscalité propre, régi par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Le SIEDS est l'autorité organisatrice du service public de l'électricité des Deux-Sèvres. Il a été créé historiquement pour assurer la distribution de l'énergie électrique dans notre département. Aujourd'hui, le SIEDS contrôle les missions de service public qu'il a concédé à SEOLIS et GEREDIS DEUX-SEVRES dans le cadre d'un contrat de concession. Parallèlement, le SIEDS intervient dans des domaines essentiels comme l'aménagement du territoire, notamment en investissant pour moderniser et sécuriser son réseau, mais aussi grâce à la compétence et l'outil Système d'Information Géographique d'intérêt local (SIGil).

Des missions de service public

Attentif aux attentes de ses 303 communes adhérentes, le SIEDS assure, pour leur compte, des missions d'intérêt local, dans le respect des valeurs de service public : égalité de traitement des usagers, adaptabilité et qualité du service, transparence de la gestion. »

www.sieds.fr



Amélie DAUGER
Directrice Générale
des Services

La commune compte
22 agents, œuvrant
dans les Services
Administratifs,
Techniques, Scolaires et
Entretien des locaux.

Michelle Faucon, agent en charge de la cantine de LF, a choisi de quitter les services à partir du 1^{er} septembre 2017. Nous la remercions sincèrement pour son professionnalisme et lui souhaitons une pleine réussite dans ses projets.

SERVICES MUNICIPAUX

Services Administratifs



Ghislaine BAUDOIN



Ginette MERCERON



Catherine MOCQUAIS-VERDON

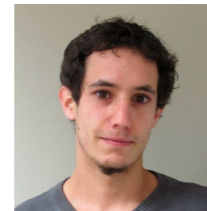
En 2017, la commune a recruté trois agents pour une durée déterminée :

- Isabelle Moinet, services administratifs, en remplacement de Catherine Mocquais-Verdon.
- Martine Bétard, cantine et TAP.
- Christelle Fallourd, cantine.

Services Techniques



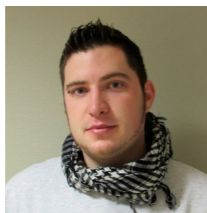
Cédric LOIZEAU
« Espaces verts »



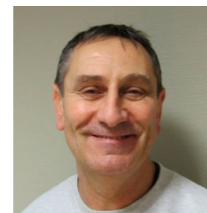
Maxime de
MAGALHAES
« Espaces verts »



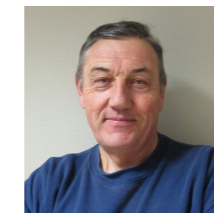
Pascal APPARAILLY
« Bâtiments, voirie »



Flavien BLENEAU
« Bâtiments, voirie »



Yvon BONNIN
« Bâtiments, voirie »



Jean-Pierre BROSSET
« Bâtiments, voirie »

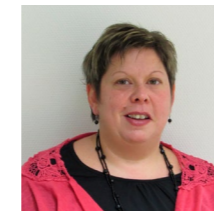
Services Scolaires, Entretien des locaux



Agnès CHAUVIÈRE
école publique maternelle,
restauration scolaire,
navette de bus, TAP



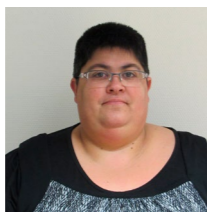
Sabine DURET
restauration scolaire, navette de bus,
entretien des locaux



Isabelle DUVIN
restauration scolaire,
entretien des locaux



Donna FAULKNER
entretien des locaux,
restauration scolaire, TAP



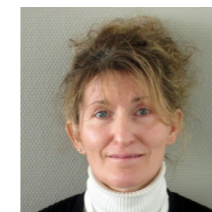
Barbara LECLÈRE
école publique maternelle,
restauration scolaire



Janine MICHOT
restauration scolaire, navette de bus,
entretien des locaux



Marie-Françoise MILCENT
restauration scolaire, navette de bus,
entretien des locaux, TAP



Nelly VRIGNAULT
restauration scolaire
navette de bus



Véronique FUZEAU
école publique maternelle,
restauration scolaire,
navette de bus, TAP

INFOS PRATIQUES de la commune

Urbanisme

Vous souhaitez faire construire une maison sur la commune ?

2 lotissements s'offrent à vous...

Renseignez-vous auprès de la Mairie au 05.49.80.86.42

> La Fleur du Levant (La Ronde)

6 parcelles de 575 m² à 774 m².

Prix de vente : 17,50 € le m²

> L'Aubépine (Saint Marsault)

2 parcelles de 890 m² et 900 m².

Prix de vente : 17,50 € le m²

Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre maison ?

N'oubliez pas de venir en mairie réaliser une déclaration préalable aux travaux.

La déclaration préalable est une autorisation qui est exigée pour la réalisation de travaux. Elle est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- > construction (garage, dépendance ...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². En ce qui concerne les travaux sur construction existante, ce seuil est porté à 40 m² si la construction est située en zone urbaine et si ni la surface de plancher ou l'emprise au sol nouvellement créée n'a pour effet de porter la surface totale au-delà de 149 m² ;
- > construction de murs, clôture, plantation de haie ...
- > construction de piscine
- > travaux sur l'aspect extérieur d'une construction

Le délai d'instruction est généralement d'un mois à partir de la date du dépôt de la demande. Dans certains cas (Monuments Historiques...), le délai d'instruction peut être plus long, vous en serez alors informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie. Pour les autres types de travaux, c'est un permis qui doit être déposé.

Attention, selon que vous habitez dans une zone ou une autre (agricole, urbanisée...), les incidences ne sont pas les mêmes pour les travaux d'extension, de réhabilitation que vous envisageriez. Le règlement du plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme à l'échelle de la commune. Il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe des règles générales d'utilisation du sol.

Plan local d'urbanisme (PLU) : vers un document intercommunal (sur fond coloré Agglo2b)

L'Agglomération du Bocage Bressuirais, désormais compétente, a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Les travaux d'élaboration, menés en concertation avec la population, devraient s'échelonner jusqu'en 2020. D'ici là, notre PLU reste le document applicable. Vous pouvez le consulter en mairie ou sur notre site internet www.laforetsursevre.com



Coordonnées et horaires d'ouverture des mairies

Mairie principale

> La Forêt sur Sèvre

3 place Georges Clemenceau

Tél. 05.49.80.86.42

mairie@laforetsursevre.com

lundi : 10h00-12h30 et 14h00-18h00

mardi, mercredi : 8h30-12h30 et 14h00-18h00

jeudi : 8h30-12h30 et 14h00 - 15h30

vendredi : 8h30-12h30 et 14h00-17h00

Mairies annexes

> Montigny

4 rue des lavandières

Tél. 05.49.80.52.56

montigny@laforetsursevre.com

jeudi : 16h00-18h00

> La Ronde

1 place de l'Eglise

Tél. 05.49.72.76.46

laronde@laforetsursevre.com

jeudi : 10h30-12h30

> Saint Marsault

12 rue de la Vendée

Tél. 05.49.80.87.51

saintmarsault@laforetsursevre.com

jeudi : 16h00-18h00

COMMISSION « Entretien et rénovation du patrimoine communal »

Animée par Serge Chareille

Membres : Yvon Abelard, Eliane Aubineau, Guy Brémaud, Delphine Courillaud, Jimmy Duflos, Nathanaël de Fombelle, Thierry Marolleau, Bernadette Vallette.

Zoom sur...

La baie des champs LR : réhabilitation de la salle et des vestiaires attenants

A l'origine, le bâtiment abritait l'école communale, le logement de fonction avec sa façade sur rue et la salle de classe à l'arrière. Au fil du temps, des extensions ont été créées allongeant le corps du bâtiment. Ces extensions ont été réalisées au fur et à mesure des besoins et des nouvelles affectations (mairie, salle des fêtes). La situation de la salle à proximité du stade en fait un équipement très utilisé et très apprécié par les divers usagers. La commune souhaite rénover ce bâtiment plutôt que d'entreprendre une construction neuve, et ce dans un souci de préserver le patrimoine architectural et de concentrer l'animation en cœur de bourg. Il s'agit aussi d'apporter des améliorations pour mettre à la disposition du public un équipement confortable et de qualité tout en correspondant aux normes d'accessibilité.

Objectif du programme :

> **Ancien logement** : réaffecter cet espace au bénéfice de la salle des fêtes.

> **Salle des fêtes** : réhabiliter la salle, créer des espaces de rangement, restructurer les espaces intérieurs, améliorer la relation avec l'extérieur.

> **Office** : agrandir et mettre aux normes l'espace dédié aux traiteurs et aux usagers.

> **Vestiaires de football** : déconstruire les vestiaires existants et en construire des neufs (les vestiaires n'étant pas aux normes d'accessibilité et étant dans un état trop dégradé pour permettre une simple réhabilitation).

> **Parking** : créer un parking inexistant à ce jour et réaffecter les abords immédiats de la salle en espaces de circulation piétonne.

L'entrée se fera par le lotissement et non plus par la rue.

> Mettre en conformité à l'accessibilité les bâtiments et les espaces extérieurs.

Coût prévisionnel du projet

Le coût total prévisionnel est estimé à 830 850 € (travaux et frais annexes d'étude, de maîtrise d'œuvre...). A ce jour 253 255 € de subventions ont été notifiés. La commune escompte 347 364 € supplémentaires de subventions.

Date de début des travaux envisagée : printemps 2018.

Durée des travaux estimée : 10 à 12 mois.

La salle de la baie des champs sera fermée au public pendant la durée des travaux.



Cimetières

> Gestion : achat d'un logiciel

La commune a fait l'acquisition en fin d'année 2016, d'un outil de gestion cimetière avec Cegid et son sous-traitant Com'Est. Cet outil est en service depuis avril 2017 et permet à la mairie une gestion simplifiée et actualisée de ses quatre cimetières. La commune apporte également un nouveau service à l'usager en lui permettant de se connecter sur son site internet et de retrouver très facilement les données relatives aux défunts de sa famille (les plans seront numérisés et consultables en ligne). L'usager est également informé sur ce site de l'échéance du renouvellement de sa concession.

www.laforetsursevre.com/vie_locale/cimetieres

> En 2018 ...

La commission souhaite améliorer les jardins du souvenir dans chaque cimetière. Il est prévu d'installer :

- Une plaque de localisation « jardin du souvenir ».
- Une vasque de réception des cendres dans le carré du souvenir.
- Une colonne permettant la pose de plaques nominatives.
- Un plot pour poser l'urne pendant la cérémonie.

A compter du 1^{er} mars, la commune met en place un règlement commun aux quatre cimetières et adopte de nouveaux tarifs pour les concessions funéraires. Toutes ces informations sont disponibles en mairie.

Entretien et rénovation du patrimoine communal

> Cantine de l'Ouvroir (LF)

Coup de jeune sur cet équipement destiné principalement aux enfants ! Des travaux de réparation des dalles et de réfection de la peinture extérieure de la cantine de l'Ouvroir ont été achevés en juin 2017.

Entreprises : Soullard, Moncoutant / Art Color, Courlay - Coût : 11 996 € HT



> Stade André Drochon (LF)

Des travaux de rafraîchissement des peintures des vestiaires et de la buvette du stade ont été entrepris par les agents de la commune durant l'été. Les joueurs de foot n'ont pas chômé non plus et ont entrepris de repeindre l'intérieur des vestiaires avec la peinture fournie par la commune. Nous remercions les agents et les joueurs pour leur implication.

> Travaux « toitures » églises LF, MY et LR : d'importants travaux !

Eglise de LF : réfection de la couverture en tuiles et des gouttières (en septembre 2017).

Eglise et cuisine salle Samuel Papineau MY : réfection de la couverture en tuiles et des gouttières (en octobre 2017).

Entreprise : Vrignaud, Moncoutant

Coût : 40 837 € HT

Eglise de LR : révision de la couverture, consolidation de la charpente, travaux sur les gouttières (en octobre 2017).

Entreprise : Soullard, Moncoutant / Savin, Courlay

Coût : 12 000 € HT

Sans oublier les travaux réalisés en interne, au sein des locaux de la commune (résidence de la Sèvre), des écoles publiques...

Vente du patrimoine communal

Depuis le début du mandat, la commune a souhaité mettre en vente plusieurs bâtiments communaux ; en 2015, vente du bien « 1, rue Abbé Chauvin à SM » ; en 2016, vente du bien « La Table Ronde à LR ».

En 2017, le presbytère situé à LF a été vendu à une jeune famille.

COMMISSION « Cadre de vie - Environnement - Développement durable »

Animée par Yvon Abelard

Membres : Guy Brémaud, Serge Chareille, Charly Cornuau, Jean-Jacques Enond, Daniel Moreau, Nathalie Soulard, Bernadette Vallette, Jean-Noël Bodin.

Zoom sur ...



Deux fleurs conservées en 2017 !

Depuis 2014, la commune s'est vue attribuer deux fleurs au label villes et villages fleuris. Le 4 juillet 2017, le jury régional a effectué une visite de contrôle en compagnie d'élus et d'agents de la commune. Le résultat est tombé en fin d'année : la commune conserve ses deux fleurs !

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche d'embellissement raisonné des espaces publics :

- > Favoriser l'utilisation de matériaux locaux : granit, châtaignier, osier...
- > Favoriser la plantation d'arbres et arbustes d'essences locales.
- > Pour les aménagements à vocation ornementale, préférer à un fleurissement urbain, la mise en place de massifs d'arbustes à fleurs ou de plantes vivaces.
- > Utiliser raisonnablement les fleurissements saisonniers.
- > Un arbre coupé = un arbre remplacé.
- > Tendre vers le zéro phyto : signature de la charte Terre saine en mars 2009, et obtention de 3 papillons (depuis 2014).
- > Respecter et économiser la ressource en eau (paillage, utilisation de plantes adaptées...).
- > Valoriser les déchets verts (broyage ou évacuation vers plate-forme de compostage).

La commune a mis en place un plan de gestion différenciée des espaces publics.

Les espaces publics sont classés en 3 catégories (selon leur fréquentation, leur visibilité...) qui détermine un niveau d'entretien plus ou moins soigné :

- > Espaces jardinés (mairies, églises...).
- > Espaces rustiques (lotissements, aires de pique-nique...).
- > Espaces nature (aire du pont de bois, bassins d'orage...).

Elle mène aussi des actions visant à préserver le patrimoine paysager et à sensibiliser les habitants.

Dans le cadre du projet régional Trame Verte et Bleue, les enfants de nos écoles ont profité d'animations encadrées par Epi79, dans l'objectif d'explorer le bocage environnant (faune, flore...). En complément de ces animations, les agents de la commune ont fait participer les enfants des écoles à la revalorisation du chemin de l'orée du bois à LF. Dans la continuité de ce projet, la commune a mis en place au printemps 2017 un parcours pédagogique autour du bocage (mare, prairie, plantes...). A découvrir !



Services Techniques

Travaux en régie « bâtiments voirie » 2017

- > Désherbage mécanique autour du stade André Drochon LF (parking + main courante)
- > Création socles pour les distributeurs de pain dans les quatre territoires
- > Crépissage du mur de l'école de MY
- > Réfection des sanitaires salle Samuel Papineau MY (faïence et peinture)
- > Peinture fenêtres église de MY
- > Ouverture du mur et mise en place d'un cheminement « liaison douce » entre la rue de l'église et l'aire de pique-nique LF

Voirie

> Travaux rues Barreau et de Saint André (LF)

Depuis octobre 2017, des travaux d'assainissement « eaux pluviales et eaux usées » sont engagés dans ces deux rues pour une durée de six mois. Puis, le SVL engagera les travaux de réfection du réseau « eau potable » pour une durée de trois mois. Suite à ces travaux, en juillet, la commune lancera à son tour, les travaux de voirie et d'aménagement de sécurité.

Fin des travaux prévue : fin octobre 2018.

Coût : 330 305,50 € HT. A la charge de la commune : 140 000 € HT.

> Programme des travaux 2017

Voirie (investissement)

- Route de la Gouinière (LR) 1375m (enrobé)
- Place derrière la boulangerie (LF) 486m² (enrobé)
- Chemin d'Aulnay (SM) 280m (enrobé)
- Chemin de d'Encrevier (LR) 135m (bi-couche)

Travaux réalisés par l'entreprise Charier TP, Cerizay
Coût : 50 110,96 € HT.

Entretien des routes et des fossés (fonctionnement)

- > PATA (30 tonnes)
- Travaux réalisés par l'entreprise Charier TP, Cerizay
Coût : 19 500 € HT.

> Fossés

Travaux réalisés par GAEC L'Emetière (LF) et SAS Berthelot, Moncutant
Coût : 3 920 € TTC.

Travaux en régie « espaces verts » 2017

Parking la Bobine LF

- > Plantations arbustives
- > Pose de clôtures ganivelle le long de la rue Monseigneur Vion
- > Végétalisation autour du parking
- > Plantations arbustes vivaces avec paillages

Sécurisation de la mare MY

- > Engazonnement derrière la salle Samuel Papineau
- > Aménagement du talus
- > Pose de clôtures ganivelle en châtaignier autour de la mare

Jardin école de MY

- > Travaux de finition et engazonnement
- > Réparation grillage cuve à gaz

Sécurisation des noues lotissement de l'Orée du Bois LF

Matériel des services techniques

> **Achat d'un Citroën Berlingo**, en remplacement du Renault Kangoo

Coût : 11 150,53€ HT

> **Achat d'un lamier et d'un tracteur Kubota**, en remplacement du micro-tracteur « espaces verts », pour faciliter l'entretien des haies et des chemins de randonnée

Coût : 39 500€ HT

> **Achat d'un désherbeur mécanique** pour l'entretien des cimetières (espaces restreints)

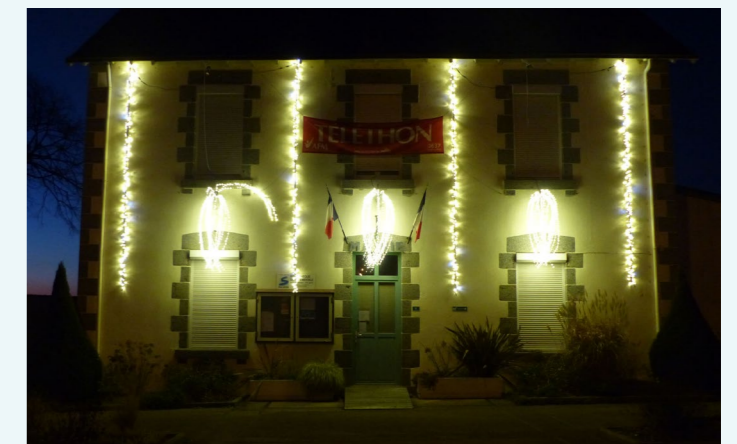
Coût : 2 800€ HT (subventionné à hauteur de 40% par l'Agence de l'Eau)

Illuminations de Noël

Depuis 2016, la commune a souhaité renouveler les illuminations de Noël. En 2017, ce sont les territoires de Montigny, La Ronde et Saint Marsault qui en ont bénéficié.

Entreprise : Yes Electric, Cholet

Coût : 4 029,38€ HT



COMMISSION « Affaires scolaires »

Animée par Nathanaël de Fombelle et Maryse Nourisson-Enond

Membres : Yvon Abelard, Caroline Baudouin, Guy Brémaud, Delphine Courillaud, Jimmy Duflos, Daniel Moreau, Carole Mazet.

> Des écoles dynamiques

Un proverbe africain dit qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant ! A La Forêt, nous essayons d'appliquer ce principe grâce au dynamisme de nos écoles et aux soins constants dont nous les entourons. Hormis les salaires des institutrices, la commune couvre tous les frais de fonctionnement (fournitures, matériel pédagogique, mobilier, personnel d'accompagnement, chauffage ...) et d'investissement (travaux, aménagements ...) de l'école publique. Elle subventionne - sur la base du budget de fonctionnement de l'école publique - les écoles privées du territoire au prorata du nombre d'élèves inscrits le jour de la rentrée scolaire.

La commune participe au financement des voyages scolaires, aux coûts d'entrée des scolaires à la piscine et à des événements ponctuels (expositions, éducation musicale ...). Enfin, la municipalité finance dans leur intégralité les navettes entre les différents sites des écoles ainsi que les TAP (temps d'accueil péri-éducatif) mis en place depuis la réforme des rythmes scolaires de 2013.

L'histoire de nos territoires aboutit à la coexistence de trois écoles sur cinq sites dans la commune.



L'école des Quatre Saisons (LF/MY) :

une école publique répartie sur deux sites (RPI).

> Ecole maternelle à La Forêt sur Sèvre

Nathalie Audouin, directrice, enseignante PS-MS / Nathalie Bastien, enseignante MS-GS
64, rue Maréchal de Lattre de Tassigny (LF) / Tél. 05.49.80.83.78

> Ecole primaire à Montigny

Sylvia Bertaud, directrice, enseignante CM / Marie-Josée Cirasse, enseignante CE / Caroline Clémenceau, enseignante CP / Emilie Moreau, enseignante CP-CE
6, rue Ernest Pérochon (MY) / Tél. 05.49.80.57.15

> Julie Merceron, présidente de l'APE



L'école privée Saint Sauveur (LF) :

un seul site, deux classes.

> Anne-Astrid Charbonneau, directrice, enseignante PS-MS-GS-CP

Céline Toucheteau, enseignante CE-CM
2, rue du Chanoine Turpault (LF) / Tél. 05.49.80.83.01

> Nicolas Delineau, président de l'OGEC

L'école privée de la Farandole (SM/LR) :

une école répartie sur deux sites (RPI), trois classes.

> Ecole primaire à Saint Marsault 404, rue Salliard du Rivault (SM) / Tél. 05.49.80.81.09

Marina Paquier, enseignante CE2-CM / Véronique Ayguillon, enseignante CP-CE1

> Ecole maternelle à La Ronde Rue de l'Anjobet (LR) / Tél. 05.49.72.72.14

Aurélien David, enseignante PS-MS-GS

> Bénédicte Point, présidente de l'OGEC / Béline Fierfort, présente de l'APEL



> Navettes

Un service de navettes permettant aux scolaires de relier les différents bourgs et les différentes écoles de nos territoires est proposé avec un agent municipal qui accompagne les enfants pendant les transports. Depuis la rentrée 2017-2018, le circuit du transport scolaire allant de St Marsault à La Forêt jusqu'à Montigny pour terminer à nouveau à La Forêt a été modifié : il dessert également La Ronde pour permettre aux enfants de ce territoire de rejoindre l'ensemble des sites scolaires de la commune.

Évolution des effectifs des écoles à la Forêt sur Sèvre

Nombre d'élèves	01/09/15	01/09/16	01/09/17
École publique Les 4 saisons	108	112	115
École publique La Forêt	63	52	56
École publique Montigny	45	60	59
École privée Saint Sauveur	51	52	44
École privée La Farandole	67	57	56
TOTAL	226	221	225

> Carte + : une nouveauté pour la cantine !

Nouveauté pour la réservation et le paiement des repas depuis la rentrée 2017/2018 : les familles peuvent réserver les repas de leurs enfants et procéder au paiement en ligne via le site internet de la commune (cliquez sur le lien « espace famille » sur la page d'accueil du site). Les familles n'ayant pas d'accès à internet peuvent inscrire leurs enfants et payer en espèces ou chèque en se présentant à la mairie.

Désormais, tout repas réservé devra être payé au préalable : vous ne pourrez pas mettre votre enfant à la cantine sans avoir procédé au paiement.

Les familles peuvent ainsi : payer par carte bancaire (paiement sécurisé), réserver la cantine (lundi-mardi-jeudi-vendredi). Pour le mois en cours et le mois précédent : consulter les repas consommés par vos enfants ainsi que vos paiements. Consulter le solde de votre compte.

Cette démarche offre plus de souplesse, elle permet d'ajuster l'inscription des enfants à la cantine en fonction des souhaits des familles. Les réservations sont modifiables au plus tard 3 jours (hors samedi et dimanche) avant le jour concerné. Nous vous demandons d'être très vigilants pour réinscrire dans les temps votre enfant. Attention notamment aux changements de mois et rentrées de vacances scolaires. Les enfants non-inscrits dans les temps ne peuvent être accueillis dans de bonnes conditions car leurs repas ne sont pas commandés auprès du prestataire. Si cela arrive, à titre exceptionnel, un « repas de secours » pourra être servi. Ce repas est alors facturé 5€ aux familles, ce coût sera porté à 10€ à partir de la rentrée prochaine.

Une réunion d'information a eu lieu le 9 juin 2017, à la salle de La Bobine en présence de nombreuses familles du territoire.

La commune offre une prestation cantine pour les déjeuners des élèves des écoles et pour quelques adultes. Chaque jour, environ 180 enfants profitent de ce service. Nous poursuivons notre partenariat avec la société JM restauration (Cerizay), basé sur la recherche gustative, la qualité des produits (viande label ou bio notamment) et la proximité.

Tarifs repas année 2017-2018 : 3,23 € pour un enfant / 6,30€ pour un adulte (uniquement sur le site de l'Ouvroir).

Vous souhaitez inscrire votre enfant, signaler une absence ...

cantine@laforetsursevre.com / Tél. 05.49.80.86.42

> TAP

C'est l'Association Familles Rurales qui assure ces temps répartis différemment selon les écoles et les sites. Des temps d'activités ludiques, créatives et physiques sont proposés aux enfants.

Nous rappelons que les TAP, pour cette année encore, sont totalement gratuits pour les familles, en contrepartie il est demandé aux familles qui choisissent d'y inscrire leurs enfants de respecter leur engagement avec régularité.

Horaires des TAP pour l'année 2017 / 2018

• Ecole des Quatre Saisons

MY : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 14h15.

LF : mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 14h30.

• Ecole de la Farandole

SM et LR : lundi et vendredi de 15h30 à 16h30.

• Ecole Saint Sauveur

LF : mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

> Zoom sur ...

Le projet de regroupement des écoles privées

Pour maintenir et développer un enseignement de qualité et des offres variées sur notre territoire, les membres des OGEC de La Farandole (Saint Marsault-La Ronde) et Saint Sauveur (La forêt sur Sèvre) ont pris l'initiative de fusionner et de se rassembler sur le site de Saint Marsault. Un agrandissement va avoir lieu pour un total de 400 m² de construction nouvelle : une salle de motricité, trois salles de classe, des sanitaires adaptés... Des travaux d'accessibilité et la réhabilitation des anciens bâtiments sont également prévus. C'est un outil pédagogique flambant neuf et adapté à l'enseignement contemporain qui sera mis à la disposition des enfants et des enseignants. L'équipe pédagogique des deux écoles réunies dirigée par Anne-Astrid Charbonneau, chef d'établissement, aura le plaisir d'accueillir vos enfants dans ces nouveaux locaux. Aujourd'hui, les membres des OGEC choisissent les artisans, aidés par l'entreprise AJ² qui s'occupe des phases d'appels d'offre et du suivi de chantier. Le cabinet d'architecture ARCHIDEA a conçu les plans et a lancé le permis de construire. Ce projet aura à cœur de maintenir l'enseignement catholique et ses valeurs sur notre territoire et d'accompagner sur un même site et avec cinq classes les enfants de la petite section jusqu'à leur entrée au collège. La cantine « le théâtre » sera en mesure d'accueillir ces nouveaux effectifs et l'association Familles Rurales maintiendra un accueil périscolaire sur l'école pour les familles de Saint Marsault et La Ronde.

Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 05.49.80.83.01 ou 05.49.80.81.09 ou par mail : ecoleprivée.laforet@bbox.fr ou lafarandole.smlr@gmail.com

> Trait d'Union : multi-accueil, accueil périscolaire et de loisirs sur un même site !

Place Georges Clémenceau à La Forêt sur Sèvre

Une structure gérée par l'association Familles Rurales de La Forêt sur Sèvre. Nathalie Brachet-Coutant, présidente de l'association, est accompagnée de 5 autres membres bénévoles. Emilia Linet, directrice d'association, encadre une équipe de 11 salariés.

A noter : le bâtiment "Trait d'Union" est mis à disposition de Familles Rurales pour exercer son activité, par l'Agglo2b et la commune. L'Agglo2b soutient également financièrement l'association dans le cadre de sa compétence "Enfance-Petite enfance".

> Pom d'Happy, multi-accueil pour les enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation

Tél. 05.49.72.97.44 / enfance@laforetsursevre.com

Accueil des enfants sous trois modes de garde : régulier (contrats), occasionnel ou d'urgence.

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

> La Cabane Magique, accueil des enfants scolarisés de 3-11 ans

Tél. 05.49.72.49.38 / familieruralelaforet@orange.fr

Accueil périscolaire avant et après l'école :

>LF : du lundi au vendredi, de 7h à 8h45 et de 16h30 à 18h45.

>SM : du lundi au vendredi, de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 18h45.

Accueil de loisirs uniquement sur le site de LF :

>le mercredi de 12h à 17h (péri-centre gratuit jusqu'à 18h45).

>pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 9h à 17h (péri-centre gratuit le matin dès 7h et le soir jusqu'à 18h45).

COMMISSION « Communication et valorisation du patrimoine culturel »

Animée par **Caroline Baudouin**

Membres : Delphine Courillaud, Nathanaël de Fombelle, Daniel Moreau, Maryse Nourisson-Enond, Bernadette Vallette, Bruno Bonnet.

Zoom sur ...

La bibliothèque

Créée en 2008 par la commune, la bibliothèque dépend depuis 2014, du Réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Ma bibliothèque, elle est gratuite !

Depuis septembre 2017, vous pouvez circuler et emprunter gratuitement dans les 24 bibliothèques de l'Agglomération grâce à la carte unique. Vous avez ainsi accès à un choix plus large et varié de documents. Il vous est cependant demandé de restituer les documents dans la structure où vous les avez empruntés.

Un site internet commun est consultable à l'adresse suivante : www.bibliotheques.agglo2b.fr. Il vous permet de chercher des documents, de suivre vos prêts en cours, de les prolonger, de faire des réservations et de suggérer également des achats, en vous connectant à votre compte lecteur. Vous y retrouverez également toute l'actualité des bibliothèques.

Vos prochains rendez-vous en 2018 à la bibliothèque de La Forêt sur Sèvre !

Des temps forts à la bibliothèque :

- **Les Lectures écolo : des livres jeunesse très nature** - jusqu'à 22 mars 2018, pendant les horaires d'ouverture de la bibliothèque : pour sensibiliser et rappeler les grands défis écologiques actuels.
- **Des jeux de société** - 11 et 18 avril à 16h, 12 et 19 avril à 15h - de 3 à 8 ans : des après-midis ludiques autour de jeux de société.

Sans oublier les rendez-vous réguliers :

- **Bébés lecteurs : place aux petits** - les jeudis à 10h30 - pour les tout-petits de 0 à 3 ans : un bain de lecture et d'échanges.
- 22 mars 2018 à la bibliothèque
- 1^{er} juin 2018 à l'espace enfance Trait d'Union
- **Raconte-moi des histoires : l'heure du conte** - les jeudis à 10h30 - de 3 à 8 ans : un moment de lectures à partager autour des livres jeunesse.
- 12 avril 2018

Retrouvez plus de détails dans le programme d'animation « D'une bibliothèque à l'autre », disponible au format papier ou sur notre site internet www.bibliotheques.agglo2b.fr

La bibliothèque de La Forêt sur Sèvre est ouverte :

- le mercredi 16h - 18h
- le jeudi 15h - 18h30

Bibliothèque

5, place Georges Clémenceau (LF)
Tél. 05.49.80.86.80
bibliotheque.laforetsursevre@agglo2b.fr

Depuis début août 2017,
Céline Fouchet remplace Karen Pineaud
en tant que bibliothécaire à LF.



Communication

Bulletin, Trèfle, affichage, site internet...

La communication de la commune en quelques chiffres :

1 bulletin municipal par an.

4 numéros du Trèfle par an, soit 1 par saison. Le Trèfle présente la vie municipale, donne la parole aux écoles, à Trait d'Union, à l'Agglomération du Bocage Bressuirais, aux associations... Pour cela, compléter le formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur notre site internet « rubrique Vie associative » puis le renvoyer par mail à mairie@laforetsursevre.com ou le déposer en mairie avant :
> le 15 décembre pour le numéro d'hiver (janvier, février et mars)
> le 15 mars pour le numéro de printemps (avril, mai et juin)
> le 15 juin pour le numéro d'été (juillet, août et septembre)
> le 15 septembre pour le numéro d'automne (octobre, novembre et décembre)

13 panneaux d'affichage, répartis sur LF (6), MY (1), SM (6), pour annoncer les animations de la commune. Renseignements en mairie ou par mail à mairie@laforetsursevre.com

Sans oublier notre site internet : www.laforetsursevre.com

Contacts utiles...

> Le Courrier de l'Ouest

Vous souhaitez communiquer sur une animation, une assemblée générale, rendez-vous sur www.infocale.fr
Correspondant local (intérim) :
Claude Cornuault (Moncutant) / claudeco2@wanadoo.fr
Rédaction Bressuire / bressuire@courrier-ouest.com

> La Nouvelle République

Journaliste : Boris Blais (Cerizay) / boris.blais@sfr.fr
Rédaction Bressuire / nr.bressuire@nrco.fr

> Collines FM

contact@collines-laradio.fr

> Les rendez-vous Bressuirais

lesrdvbressuirais@outlook.fr

Tourisme / Culture

Visite estivale Au pas, au trop, au galop... à Saint Marsault ! » le 18 juillet 2017

L'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais propose depuis plusieurs années, aux touristes et aux locaux, des visites pendant l'été, en partenariat avec les communes de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. En 2017, la commune a choisi de s'arrêter à Saint Marsault pour sa visite estivale après avoir retenu La Ronde en 2015 et Montigny en 2016. Direction la ferme pédagogique « La Terre du Cheval » pour une visite animée par Loïc Geffard et son équipe, à la découverte du cheval de trait et de la maréchalerie. Plus de 150 personnes, grands et petits, ont profité de ces animations et de balades en calèche dans ce cadre bucolique. Quel beau moment ! Merci à Loïc et son équipe pour leur accueil et la qualité de leurs



animations. La visite s'est terminée par une dégustation de produits locaux made in La Forêt : douceurs salées de l'Ivronnière à La Ronde et douceurs sucrées de la boulangerie Gaborieau !

La Terre du Cheval : www.roulottes-attelages-geff.fr

La Ferme de l'Ivronnière : <http://fermedelivronniere.fr>

Bon à savoir...

Vous recherchez des idées de visites, des animations près de chez vous...

Office de Tourisme du Bocage Bressuirais / www.tourisme-bocage.com

Vous souhaitez randonner en Deux-Sèvres

<http://randoendouxsevres.fr>

Vous souhaitez connaître...

- > la programmation de Scènes de Territoire
www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr
- > l'action du Conservatoire du Musique et sa programmation
www.conservatoire.agglo2b.fr
- > la programmation de Bocapole / www.bocapole.fr

TÉLÉTHON



Pour cette 31^{ème} édition, les Comités des fêtes de Montigny, La Ronde et Saint Marsault se sont associés à nouveau avec la Commune de La Forêt sur Sèvre le 9 décembre 2017, pour organiser une journée d'animations au profit du Téléthon.

Objectifs : collecter des dons et fédérer les quatre territoires autour d'un même projet. Bilan très positif : 3 583,50 € seront reversés cette année à l'AFM-Téléthon. A noter la présence le samedi matin de Rafaël et de sa famille vivant à La Ronde. Rafaël a 6 ans et est atteint du syndrome de Bardet-Biedl. Nous les remercions sincèrement pour leur présence et leur témoignage, continuons de nous mobiliser pour faire avancer la recherche !

Les temps forts de l'édition 2017 sur la commune

> **Livraison et vente de croissants** : 426 croissants ont été livrés à domicile à Montigny, La Ronde et Saint Marsault, 125 vendus à la boulangerie Gaborieau à La Forêt sur Sèvre.

> **Randonnées pédestre et VTT** : 63 randonneurs pédestres ont parcouru les chemins de notre commune, 34 personnes ont profité du circuit VTT.

> **Lâcher de ballons** : une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents se sont mobilisés pour ce lâcher de ballons aux couleurs du Téléthon.

> **Repas** : 176 personnes ont participé au repas du soir.



16 associations mobilisées pour le Téléthon

Les associations de la commune se sont investies cette année encore pour le Téléthon en versant un don, en participant à l'organisation ou en reversant les entrées d'un match ou d'une vente exceptionnelle : le Club de Tarot, les Clubs des aînés de Montigny et de La Ronde, le Club de l'amitié de Saint Marsault, la Ronde des Camélias, la Gym volontaire de La Forêt sur Sèvre, l'ES Bocage, les Ecureuils Pétanque Loisirs, l'US tennis de table de Montigny, le Comité des jeunes de Saint Marsault, la section AFN de La Forêt, l'Amicale des donneurs de sang, l'Amicale des boulistes les Echos, les Comités des fêtes de Montigny, La Ronde et Saint Marsault.

Un grand merci à vous tous pour votre mobilisation !

COMMISSION « Affaires sociales »

Animée par Eliane Aubineau

Membres : Caroline Baudouin, Serge Chareille, Jimmy Duflos, Daniel Moreau, Maryse Nourisson-Enond, Nathalie Soulard, Carole Mazet.

Zoom sur ...

Le transport solidaire

L'Agglomération du Bocage Bressuirais exerce la compétence Transport-Mobilité : transport scolaire, RDS, et urbain sur Bressuire.

Depuis septembre 2017, l'offre de mobilité s'est développée avec l'organisation, en partenariat avec les acteurs locaux, **du transport solidaire pour les personnes sans moyen de locomotion. La force du Bocage, c'est la solidarité et le bénévolat.**



En quoi consiste le transport solidaire ?

Le transport solidaire est basé sur le bénévolat et l'échange. Aussi, il est réalisé par un **réseau de bénévoles qui effectuent des déplacements avec leur propre voiture** pour le compte de personnes autonomes physiquement sans moyen de locomotion. Il permet à ces personnes de se déplacer occasionnellement pour les nécessités de la vie courante (courses, visite chez le médecin ou à un ami, sépulture ...). Il vient en complémentarité des autres services de transports et d'aide à domicile existants (taxi, ambulance, aide-ménagère ...).

Néanmoins, **une indemnisation à hauteur de 0.38 €/km** est demandé à la personne transportée depuis le domicile du conducteur bénévole. De plus, ce dispositif est encadré par un règlement de fonctionnement et des chartes du « bon passager » et du « bon conducteur » qui sont à signer.

4 bonnes raisons de devenir conducteur bénévole !

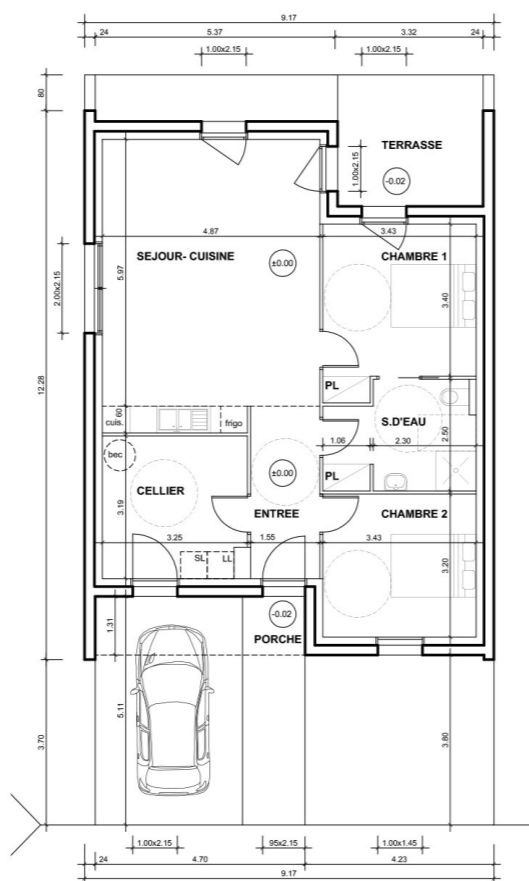
- Vous avez quelques disponibilités dans votre emploi du temps, pourquoi ne pas le partager avec d'autres personnes sans moyen de locomotion.
- C'est l'occasion de rendre service, de rencontrer de nouvelles personnes.
- Vous serez indemnisé, le dispositif est encadré et propose une participation de 0,38 € du kilomètre.
- Vous vous engagez en toute confiance, une association locale sera l'intermédiaire entre vous et le bénéficiaire.

Pour tout renseignement et inscription, que ce soit pour être chauffeur bénévole ou pour bénéficier de ce transport solidaire : Centre SocioCultuel du Cerizéen à Cerizay - Tél. 05.49.80.57.63

Projet Habitat Regroupé « L'Orée du Bois » à La Forêt sur Sèvre

Depuis janvier 2018, les neuf logements de l'Habitat Regroupé sont terminés et proposés à la location pour un loyer de 423 € (hors charges). Ils sont adaptés aux personnes âgées, en perte d'autonomie ou en situation de handicap et sont une alternative aux hébergements collectifs. Ce projet a été mené en partenariat avec le bailleur social « Habitat Nord Deux-Sèvres ». Des services sont proposés aux locataires (portage de repas, livraison des courses, transport solidaire...) ainsi que des animations facultatives en lien avec les associations locales de la commune et le centre Socio-Culturel du Cerizéen. A ce jour, 7 logements sont loués.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 05.49.80.86.42



Le Centre SocioCultuel (CSC) du Cerizéen

Pour agir ensemble, sortir de chez soi, échanger des savoirs, vivre des loisirs. Pour petits et grands, de la petite enfance à la personne âgée.

Pour exemple :

- > Un espace pour les jeunes de 12 à 18 ans.
- > 15 ateliers adultes tout au long de la semaine : initiation au Portugais, informatique, Qi Gong, café tricot-broderies-crochet, Français, Doigts agiles et papilles gourmandes, Système d'échanges local, etc.
- > Un lieu d'accueil chaque semaine, pour parents et enfants de moins de 3 ans.
- > Des animations familles pour découvrir et partager ensemble : parents enfants, grands-parents, petits enfants.
- > L'ouverture d'un espace pour les allocataires CAF qui souhaitent effectuer leurs démarches.
- > Une épicerie solidaire pour des familles qui rencontrent des difficultés financières.
- > On peut aussi apprendre le français, utiliser l'espace informatique, donner son avis, devenir bénévole, faire part de ses projets.

Des animations seniors :

Ciné-seniors : un après-midi tous les mois le cinéma de Cerizay propose pour les personnes de 60 ans et plus une séance à prix réduit. Inscription obligatoire. Se renseigner auprès de la Mairie de Cerizay au 05.49.80.64.10

Piscine accompagnée : le lundi tous les 15 jours vous pouvez pratiquer une activité aquatique, adaptée à votre âge et vos capacités. Contacter l'ADMR du Nord Cerizéen au 05.49.80.55.66

Dimanche détente : tous les dimanches de 14h à 18h un espace est ouvert au Centre SocioCultuel à Cerizay pour partager un moment de convivialité autour de jeux, de goûters et de discussions. Contacter le CSC du Cerizéen au 05.49.80.57.63

Réseau Atout Age : vous souhaitez une visite à domicile pour discuter, faire une promenade, lire, pratiquer un jeu de société... Contacter le CLIC Nord Deux-Sèvres au 05.49.65.52.74

Centre SocioCultuel du Cerizéen, Cerizay / Tél. 05.49.80.57.63 <http://cerizeen.csc79.org>

Horaires d'ouverture au public : lundi et mardi de 14h à 18h / mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h / vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le CLIC du Bocage Bressuirais L'ADMR

Informe, conseille et oriente...

Aide les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs familles et leur entourage

- > pour les guider dans les démarches administratives (aide à domicile, portage de repas, télé assistance, recherche de places d'accueil en établissement ...),
- > pour les orienter vers une action collective de présentation (atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants...).

CLIC du Bocage Bressuirais, Bressuire

Tél. 05.49.65.52.74

clic.bocage@cg79.fr

Repas des aînés

Depuis plusieurs années, la commune et le CCAS proposent aux habitants de 70 ans et plus, de se retrouver lors d'un repas. En 2017, 239 personnes se sont retrouvées le samedi 25 novembre à la salle Maxime Tricoire pour partager le traditionnel repas des aînés. Le repas préparé par le traiteur Fauconnier (Saint Pierre du Chemin) a été très apprécié, le service était assuré par les élus et les membres du CCAS. Une belle journée animée par Clément Chevrier, ponctuée de chansons, d'histoires drôles et de danses. Les bénévoles de La Ronde des Camélias se sont mobilisés pour fleurir les tables. Les compositions florales ont été vendues à la fin du repas au profit du téléthon (159 €). 87 personnes ne pouvant pas être présentes à ce repas ont reçu un colis confectionné par quelques producteurs de notre commune : Lydie et Jean-François Rangard (ferme de l'Ironnière), La Ronde et Virginie Millasseau, Montigny.

L'association propose des services adaptés à la demande des usagers de manière permanente ou temporaire :

- > Aide aux personnes âgées
- > Aide aux personnes en situation de handicap (en lien avec le SIAD de Cerizay)
- > Garde d'enfants à domicile
- > Entretien à domicile (ménage, repassage...)
- > Téléassistance

Secteur de La Forêt sur Sèvre, La Ronde, Saint Marsault

Tél. 05.49.72.25.78

Adresse mail : admr.laforet@fede79.admr.org

Permanence : 1 place George Clemenceau à LF (Mairie), lundi de 13h30 à 17h / vendredi de 8h30 à 12h.

Jeanne Charrier, présidente Tél. 05.49.80.85.91

Secteur de Montigny / Tél. 05.49.72.63.46

Permanence à Courlay : lundi de 9h à 12h / mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / vendredi de 14h à 17h.

Maryvonne Ayrault, responsable secteur Tél. 05.49.74.04.87



COMMISSION « Vie locale, Vie associative »

Animée par Daniel Moreau

Membres : Yvon Abelard, Eliane Aubineau, Caroline Baudouin, Charly Cornuau, Laetitia Dauge, Jean-Jacques Enond, Maryse Nourisson-Enond, Jean-Noël Bodin.

Annuaire des associations

Location salles, matériel et stands (à partir du 1^{er} janvier 2018)

La commune de La Forêt sur Sèvre s'est attachée à répondre aux besoins des associations mais aussi à ceux des habitants. Quatre salles des fêtes ayant des capacités d'accueil différentes peuvent être louées, chacune sur un des quatre territoires (La Forêt sur Sèvre, Montigny, La Ronde et Saint Marsault).

A noter : en raison de travaux de réhabilitation, la salle La Baie des Champs (LR) sera fermée au public à partir du printemps 2018. Plus de renseignements auprès de la Mairie au 05.49.80.86.42

Salle	La Bobine	Samuel Papineau	La Baie des Champs	Maxime Tricoire
Territoire	La Forêt sur Sèvre	Montigny	La Ronde	Saint Marsault
Capacité	115	240	200	400
Repas habitants de la commune	115,00 €	135,00 €	90,00 €	135,00 €
Repas habitants hors de la commune	160,00 €	200,00 €	125,00 €	200,00 €
Vin d'honneur habitants de la commune	70,00 €	80,00 €	60,00 €	80,00 €
Vin d'honneur habitants hors de la commune	95,00 €	120,00 €	75,00 €	120,00 €
Heure de fermeture	3h	3h (associations) 5h (privés)	3h (associations) 5h (privés)	3h (associations) 5h (privés)

Quelques informations complémentaires :

- Forfait chauffage hiver : 20,00 € (entre le 1^{er} novembre et le 31 mars).
- Gratuité de la salle en cas de sépulture.
- Tarif dégressif de 50% pour la 2^{ème} journée.
- Gratuité le vendredi à partir de 13h30 pour les mariages.
- L'accès aux salles n'est autorisé le jour réservé qu'à partir de 8h.
- Un micro est disponible dans les salles (coût 20,00 €).

Comment réserver ?

Les demandes de location et la signature des contrats peuvent se faire dans toutes les mairies (principale et annexes). Les contrats doivent être signés dans les 15 jours suivant la demande de location (pour les privés et les associations). Nous vous demanderons de fournir un chèque de caution de 200,00 € lors de la remise des clés et une attestation d'assurance responsabilité civile dès que possible.

Attention, une annulation moins d'un mois avant la date de location ne pourra être remboursée qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. La demande de remboursement devra se faire par écrit, accompagnée d'un RIB.

La location de matériel (tables, chaises, bancs ...)

La commune propose des prêts de matériel (tables, chaises, bancs). Pour les habitants de la commune, ce service est gratuit. Le retrait du matériel (et son retour) se fera uniquement les jeudis de chaque semaine à 14h. La réservation doit être effectuée au moins 1 semaine à l'avance (le jeudi pour le jeudi de la semaine suivante) en mairie principale.

Nous offrons également la possibilité de louer un stand qui se compose de 3 parties (6 m x 4 m + auvent d'1,50 m chacune). Les tarifs sont les suivants : 1 partie 45,00 € / 2 parties 65,00 € / 3 parties 80,00 €.

Subventions aux associations

En 2017, la commune a versé aux associations (hors scolaires et sociales) un montant de 8 298 €, au titre de leurs subventions de fonctionnement annuelles.

ASSOCIATION	NOM - PRENOM	FONCTION	Téléphone
ACCA La Forêt sur Sèvre	M. Joseph COGNY	président	05.49.80.82.12
ACCA Montigny	M. Rodolphe NAULEAU	président	07.71.03.13.79
ACCA La Ronde	M. Alain BILLAUD	président	05.49.72.77.33
ACCA Saint Marsault	M. André BOIZUMAULT	président	05.49.80.85.94
Comité des fêtes Montigny	M. Hervé MICHOT	président	05.49.80.50.54
Comité des fêtes La Ronde	M. André AUBINEAU	co-président	05.49.72.70.71
Comité des fêtes La Ronde	M. Patrice GUINOT	co-président	05.49.72.82.51
Comité des jeunes Saint Marsault	M. Grégory GABARD	président	06.33.01.74.47
Club des aînés Montigny	M. Roger BROSSARD	président	05.49.80.58.06
Club des aînés La Ronde	Mme Jeanne DELAHAYE	présidente	05.49.72.71.14
Club de l'amitié Saint Marsault	M. René TALON	président	05.49.80.87.98
UNC AFN anciens combattants La Forêt sur Sèvre	M. Jean-Claude BARRET	président	05.49.80.54.36
UNC AFN anciens combattants Montigny	M. Michel CORBIN	président	05.49.80.00.99
UNC AFN anciens combattants La Ronde	M. Robert FERRET	président	05.49.72.72.16
UNC AFN anciens combattants Saint Marsault	M. Alphonse CORNUAUD	président	05.49.80.88.56
Souvenir français	M. Jean-Claude BARRET	délégué	05.49.80.54.36
VMB79 Véhicules Militaria du Bocage	M. Philippe DEZAUZE	président	05.49.81.24.40
Club de tarot "le Forésien"	M. Jean-Michel FONTENEAU	président	05.49.80.80.37
Création artistique "la ronde des camélias"	M. Gérard GLOAGUEN	président	05.49.80.81.47
Club Boules en bois "les échos"	M. Jean-Claude BARRET	président	05.49.80.54.36
Club pétanque-loisirs "les écureuils"	M. Yves ROUSSELOT	président	05.49.80.86.27
Club moto "loups kids"	M. Sébastien CORNUAULT	président	05.49.65.54.78
Danse country et atelier artistique "l'hirondelle"	Mme Fabienne VERGNAUD	présidente	05.49.72.79.29
Randonneurs pédestres du canton	M. Jacques VINCONNEAU	président	05.49.80.00.06
Association des Amis du Patrimoine du Grand La Forêt	M. Jean-Noël BODIN	président	06.62.73.29.69
ES Bocage Football	M. Yvon BUREAU	président	06.88.19.14.29
Entente Forésienne de Basket Ball (EFBB)	Mme Cécile BREMAUD	présidente	05.49.72.08.21
US Tennis de table Montigny	Mme Virginie MILLASSEAU	co-présidente	05.49.80.58.72
US Tennis de table Montigny	M. Fabrice COURILLAUD	co-président	05.49.80.89.46
Tennis de table La Ronde	M. Julien MEULIN	président	06.68.33.05.05
Club de tennis	M. Yohan ROUSSELOT	président	06.99.66.44.64
Club de gymnastique féminine Montigny	Mme Dominique BRUNEAU	présidente	05.49.72.65.38
Gymnastique volontaire La Forêt	Mme Nicole DESOBEAUX	présidente	05.49.80.84.35
Association Diocésaine - Communauté Locale La Forêt	M. Patrick VALLETTE	délégué local	05.49.80.88.25
Association Diocésaine - Communauté Locale Montigny	Mme Geneviève OLIVIER	déléguée locale	05.49.80.58.27
Association Diocésaine - Communauté Locale La Ronde	Mme Marie-Line MORIN	déléguée locale	05.49.72.76.59
Association Diocésaine - Communauté Locale Saint Marsault	Mme Françoise LAINE	déléguée locale	09.65.22.64.16
Alcool Assistance	M. Alain MIGEON	président	05.49.65.25.50
Amicale des donateurs de sang	M. Charles-Henri BLAUD	président	05.49.80.04.07
Association "Michèle Bonnin"	Mme Françoise ROY	membre	06.20.82.25.23
Secours Catholique Canton rural	Mme Bernadette FERRIERE	responsable antenne	06.31.61.30.91
Secours Catholique Canton rural	M. Emile AUGEREAU	trésorier	06.19.53.33.64
ADMR Montigny	Mme Maryvonne AYRAULT	responsable secteur	05.49.74.04.87
ADMR La Forêt, La Ronde, Saint Marsault	Mme Jeanne CHARRIER	présidente	05.49.80.85.91

« Parole aux associations »

Association Michèle Bonnin

Siège social : 1 impasse des primevères, Montigny
Présidente : Marinette Stanislas - Tél. 06.20.82.25.23
Adresse mail : marinettestanislas@orange.fr
Site internet : www.michelebonnin-burkina.com

Association de Solidarité Internationale qui œuvre au Burkina Faso dans le centre-ouest du pays, dans le village de Daboura et ses environs. L'association soutient les initiatives villageoises en matière d'éducation, de santé, de développement local, de sauvegarde de l'environnement avec une orientation en agro-écologie. Elle participe aux travaux d'adduction d'eau et d'assainissement.

2018 : avril ou mai (date non fixée à ce jour) :

assemblée générale

24 novembre : dîner africain

Association des Donneurs de Sang

Siège social : Mairie, 3 place Georges Clémenceau, La Forêt sur Sèvre
Président : Charles-Henri Blaud - Tél. 05.49.80.04.07
Adresse mail : blaud.charly@wanadoo.fr
Accueillir dans chaque commune les personnes qui donnent leur sang et leur offrir une collation.

2018 : Collectes de sang de 16h30 à 19h30

salle Maxime Tricoire (SM)

8 mars

31 mai

22 août

27 décembre

20 janvier à 13h30 : concours de belote, salle de Saint André sur Sèvre

Comité des fêtes de Montigny

Siège social : Mairie, 4 rue des lavandières, Montigny
Président : Hervé Michot - Tél. 05.49.80.50.54
Adresse mail : herve.michot@orange.fr
Animer la commune.

2018 : 5 janvier à 20h : assemblée générale, salle Samuel Papineau, Montigny

10 mars à 20h30 : dîner dansant, salle Samuel Papineau, Montigny

6 juillet à partir de 19h : fête de la musique

Comité des fêtes de La Ronde

Siège social : Mairie, 1 place de l'église, La Ronde
Co-Présidents : André Aubineau - Tél. 06.17.78.34.70 / Patrice Guinot - Tél. 06.79.78.06.83
Adresse mail : eliane.dede.aubi@gmail.com / gael.nicolas.guinot@orange.fr

Animer la commune en proposant un rendez-vous annuel, organisé depuis 25 ans, le moules frites ! (randonnée le matin, animations pour les enfants, moules frites, bal).

2018 : 15 août : moules frites.



moules frites LR 15 août 2017

Club des aînés « la bonne entente » MY

Siège social : Mairie, 4 rue des lavandières, Montigny
Président : Roger Brossard Tél. 06.33.41.83.61
Rencontre le jeudi après-midi, salle Samuel Papineau, Montigny.

2018 : 1^{er} février : assemblée générale

20 avril à 14h : concours de belote,

salle Samuel Papineau, Montigny

31 mai à partir de 10h : journée détente et loisirs,

salle Samuel Papineau, Montigny

ES BOCAGE

Siège social : Mairie, 3 place Georges Clémenceau, La Forêt sur Sèvre
Président : Yvon Bureau - Tél. 06.88.19.14.29
Adresse mail : yvon@netcourrier.com

Pratique du football : 3 équipes seniors dont l'équipe 3 en entente avec Clazay.

2018 : 10 février : soirée dansante, salle Maxime Tricoire, Saint Marsault.

Novembre : concours de palets, salle omnisports, Saint André sur Sèvre.



Équipe 1

« Parole aux associations »

Entente Forésienne Basket Ball (EFBB)

Siège social : Mairie, 3 place Georges Clémenceau, La Forêt sur Sèvre
Présidente : Cécile Brémaud - Tél. 05.49.72.08.21
Adresse mail : entente.foresienne@gmail.com
Site internet : www.efbb.free.fr

Le club de basket accueille les enfants à partir de 5 ans et les adultes. Les enfants sont répartis en 7 équipes selon leur âge : les U7, U9, les U11 F, les U11 M (en entente avec Moncoutant), les U13 F, les U15 M, les U17 M (en entente avec le Basket Club du Cerizéen). Il y a également une équipe seniors féminine évoluant au premier niveau départemental. De plus, une équipe loisirs est mise en place pour les personnes souhaitant s'adonner au basket sans compétition.

2018 : 5 janvier : galette des rois

24 mars : soirée orientale, salle Maxime Tricoire, Saint Marsault.

avril : vente de saucissons

juin : assemblée générale



Les Ecureuils Pétanque Loisirs et jeux de société « Tac-Tik »

Siège social : Mairie, 3 place Georges Clémenceau, La Forêt sur Sèvre
Président : Yves Rousselot - Tél. 05.49.80.86.27

Pratique de la pétanque loisirs ouverte à tous. Tous les jeudis en hiver à 14h au boulodrome, en été à 14h30 à l'aire du pont de bois (LF).

2018 : janvier : assemblée générale

mars : tournoi de printemps formules A, B, C.

juillet : concours vétérans des + de 55 ans, aire du pont du bois, La Forêt sur Sèvre.

décembre : animation pétanque au profit du Téléthon

19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin :

soirée Tac-Tik à 20h30, salle de la Bobine, La Forêt sur Sèvre.

Les Echos « boule en bois »

Siège social : Mairie, 3 place Georges Clémenceau, La Forêt sur Sèvre
Président : Jean-Claude Barret - Tél. 05.49.80.54.36 / 06.42.72.17.03
Pratique tous les mardis de 14h à 18h sur le terrain à proximité de la salle omnisports, La Forêt sur Sèvre.

AFN - UNC La Forêt sur Sèvre

Siège social : Mairie, 3 place Georges Clémenceau, La Forêt sur Sèvre
Président : Jean-Claude Barret - Tél. 05.49.80.54.36 / 06.42.72.17.03
Participation aux cérémonies commémoratives du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre.

AFN - UNC Montigny

Siège social : Mairie, 4 rue des lavandières, Montigny
Président : Michel Corbin - Tél. 05.49.80.00.99
Participation aux cérémonies commémoratives du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre.

US Tennis de Table de Montigny

Siège social : Mairie, 4 rue des lavandières, Montigny
Co-Présidents : Virginie Millasseau - Tél. 06.74.73.26.20 / Fabrice Courillaud - Tél. 06.82.26.27.46
Adresses mail : millasseau.virginie@neuf.fr / fabriceetdelphine.courillaud@orange.fr
Pratique du tennis de table en compétitions et en loisirs. Ecole de tennis de table encadrée par des éducateurs diplômés.
24 licenciés de 8 à 63 ans.

2018 : 26 janvier : tournoi de tennis de table ouvert à tous.

14 avril à 13h30 : concours de belote, salle Samuel Papineau, Montigny

Juin : assemblée générale



APEL école « La Farandole » Saint Marsault et La Ronde

Siège social : 404, rue Salliard du Rivault, Saint Marsault.
Présidente : Belinda Fierfort - Tél. 07.62.89.53.13
Adresse mail : belinda.fierfort@wanadoo.fr
Une équipe de parents, qui œuvre à différents niveaux, pour offrir aux enfants de l'école, les meilleures conditions de travail, en lien avec l'équipe éducative et la direction.

2018 : 18 mars : vente de lasagnes ou paëlla à emporter.

6 mai : randonnée.

24 juin : fête de l'école.

Secours Catholique du canton de Cerizay

Siège social : Square de la Gare à Cerizay.
Responsable : Bernadette Ferrière - Tél. 05.49.72.13.61
La boutique solidaire (vêtements, vaisselle, meubles...) est ouverte chaque mercredi de 14h à 16h30.
Un atelier bricolage, jeux... est proposé tous les jeudis de 14h à 16h30.

Vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole, déposer des objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité... Contactez-nous !

2018 : Mai et septembre : braderie.

Juillet : accueil et départ d'enfants en vacances.

Décembre : marché de Noël.

COMMISSION « Finances »

Animée par Thierry Marolleau

Membres : tous les conseillers municipaux

Budget 2017 de la commune

Le budget communal se décompose en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

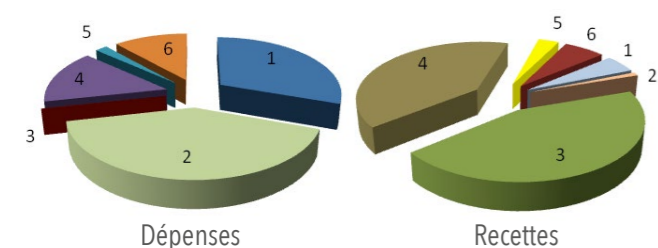
Cette partie du budget regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement de la collectivité. On y trouve donc l'ensemble des dépenses liées à l'activité des services municipaux et aux missions (personnel, assurances, petit matériel, contrats de maintenance) ainsi que toutes les dépenses nécessaires à l'entretien des biens mobiliers et immobiliers de la commune. Ce budget municipal avait été voté sans augmentation des taux d'imposition soit :

- Taxe d'habitation : 13,63%
- Taxe sur le foncier bâti : 17,59%
- Taxe sur le foncier non bâti : 58,04%

Dépenses

1- Charges à caractère général (eau, électricité, combustible, alimentation, fournitures, contrats de prestations de services, entretien, transports...)	414 501 €
2- Charges de personnel	560 026 €
3- Reversement impôts (dégrèvement jeunes agriculteurs)	446 €
4- Autres charges de gestion (subventions allouées aux associations, écoles, Aquadel, CCAS, indemnités des élus...)	204 579 €
5- Charges financières	25 860 €
6- Charges exceptionnelles (subventions aux budgets annexes des lotissements)	156 964 €
Total aux dépenses réelles de fonctionnement	1 362 376 €
Dotation aux amortissements	164 385 €
Total aux dépenses d'ordre de fonctionnement	164 385 €

Total 1 526 761 €



Recettes

1- Produits des services (cantine, locations, redevance d'occupation du domaine public...)	94 589 €
2- Remboursement sur rémunération du personnel	18 054 €
3- Impôts et taxes	844 360 €
4- Dotations et participations	763 495 €
5- Autres produits de gestion	61 113 €
6- Produits exceptionnels (remboursement des sinistres)	122 265 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 903 875 €
Travaux en régie et opérations d'ordre	43 286 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	43 286 €

Total 1 947 161 €

Excédent de fonctionnement 2017 : 420 400 €
Excédent de fonctionnement reporté de 2016 : 50 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

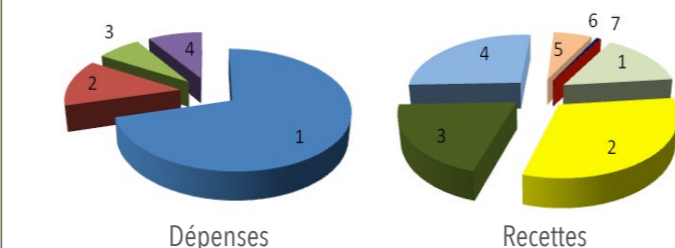
La gestion de la commune permet de dégager un excédent de fonctionnement. Avec les subventions obtenues sur les différents programmes d'investissement, et après avoir procédé au remboursement du capital emprunté, la commune peut investir dans du matériel et des biens d'équipements (lotissements, bâtiments, voirie...).

Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement. Elles sont tracées en dépenses et en recettes et sont équilibrées.

Dépenses

1- Travaux relatifs aux bâtiments (Bâtiment et accessibilité, Salle omnisports, Salle des fêtes et vestiaires attenants, Autres)	922 279 €
2- Travaux relatifs à la voirie (Voirie et aménagement sécurité, Effacements de réseaux, Autres)	170 059 €
3- Matériel et mobilier	94 591 €
4- Remboursement d'emprunts	118 695 €
Total des dépenses réelles d'investissement	1 305 623 €
Travaux en régie	21 969 €
Moins-value cession de biens	21 317 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	43 286 €

Total 1 348 910 €



Recettes

1- Récupération TVA	167 300 €
2- Excédent de fonctionnement 2016	351 285 €
3- Subventions	221 756 €
4- Emprunts	300 000 €
5- Récupération avances aux lotissements	72 234 €
6- Immobilisations en cours	6 328 €
7- Autres	1 263 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 120 166 €
Opérations d'ordre	164 385 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	164 385 €

Total 1 284 551 €

Déficit d'investissement 2017 : 64 359 €
Solde d'exécution positif reporté de 2016 : 82 341 €

Annuaire économique, médical et paramédical de la commune

Commerces, entreprises

Boulangerie - Pâtisserie
Caroline et Fabrice Gaborieau (LF)
Tél. 05.49.80.87.14

Boucherie - Charcuterie
Jean-Pierre Sireau (LF)
Tél. 05.49.80.80.36

Coiffure Salon Crea'tifs
Virginie Pouzet (LF)
Tél. 05.49.80.88.20

Bar, Tabac, Presse, Agence Postale
Jany Ayrault (LF)
Tél. 05.49.80.84.40

Hôtel Restaurant - Le Cheval Blanc
Anna et Benjamin Cousseau (LF)
Tél. 05.49.80.86.35

Traiteur, Restaurant
Jean-François Bobineau (LF)
Tél. 05.49.65.48.18

Garage Belle Auto
Charly Cornuau (SM)
Tél. 05.49.80.84.62

Garage
Marc Sireau (LF)
Tél. 05.49.80.83.02

Carrosserie Automobile
Dominique Bonnin (MY)
Tél. 05.49.80.54.85

Mécanique Agricole
Ets Auriou (MY)
Tél. 05.49.80.10.31

Maçonnerie
Yvan Clergeau (MY)
Tél. 05.49.80.18.20

Taille de Pierre, Maçonnerie, Carrelage, Gravure
Frédéric Mehus (LF)
Tél. 06.72.88.62.90

Électricité, Plomberie, Chauffage, Électroménager
Guy-Marie Youx (SM)
Tél. 05.49.80.85.05

Électricité, Chauffage
Frédéric Landrit (LR)
Tél. 05.49.72.75.57

Électricité, Chauffage
Christian Boussard (LR)
Tél. 05.49.74.15.67

Minoterie
Marc Girardeau (SM)
Tél. 05.49.80.87.56

Vannerie
Patrick Lambert (SM)
Tél. 05.49.80.82.41

Baptême ULM JB Loisirs
Jérôme Beignon (MY)
Tél. 05.49.81.09.46

La Terre du Cheval (ferme, roulottes, attelages)
Loïc Geffard (SM)
Tél. 06.48.17.28.10

La Ronde Dé Fils (couture, retouches, créations)
Myriam Plaud (LR)
Tél. 05.49.65.21.35

Travaux administratifs, secrétariat
Buroservices (LF)
Tél. 06.79.02.31.69

Parlez-vous Anglais ? (cours seul/groupe)
Tamara Watts (LF)
Tél. 09.81.37.43.95

Paysage
Nicolas Coupri (LF)
Tél. 06.73.44.77.00

De la vie au jardin (vente en ligne abris et serres de jardin ...)
Laetitia Talon (SM)
Tél. 05.49.74.33.20

Travaux Agricoles
Jean-Claude Enond (MY)
Tél. 06.07.09.94.51

Bocage Avenir Couture (façonnier de l'habillement) (LF)
Tél. 05.49.80.86.11

GSCM (serrurerie chaudronnerie) (LF)
Tél. 07.77.89.17.89

S.A.R.L. Marolleau (négoce et transport de volailles et lapins vivants) (LR)
Tél. 05.49.72.82.43

SAS Violleau (production engrais et amendements naturels) (LR)
Tél. 05.49.72.82.82

SLT (transports) (LF)
Tél. 05.49.74.51.43

Transports Ayrault (animaux vivants) (MY)
Tél. 05.49.80.05.91

A4 Solutions (produits en composite) Depuis février 2018 à l'Ouchette (LF)

Médecins, Pharmacie, Infirmières

Docteur Jean-Paul Chevance (LF)
Tél. 05.49.80.86.70

Docteur Stéphane Delabroye (LF)
Tél. 05.49.80.89.96

Pharmacie Corinne Thomas (LF)
Tél. 05.49.80.87.23

Infirmières Estelle Martineau et Nathalie Vincent (LF)
Tél. 05.49.80.84.46

AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS (Agglo2B)

AIDES À L'HABITAT Pour des propriétaires occupants

Vous souhaitez réaliser des travaux énergétiques. Comment financer ce projet ?

- Aides de l'ANAH soumises à conditions de ressources, il faut également que les travaux que vous prévoyez permettent un gain énergétique de 25% minimum.
- Aides du département des Deux-Sèvres pour les bénéficiaires des aides de l'ANAH.
- Aides de certaines caisses retraite soumises à conditions de ressources.
- Certificat d'économie d'énergie.
- CITE - Crédit d'Impôt Transition Energétique.
- Eco-prêt à taux zéro.
- TVA à taux réduit.

En complément de ces dispositifs, si votre logement est antérieur à 1960 et si vous êtes situés dans les cœurs de bourg/centres-villes des communes de notre territoire, l'Agglomération du Bocage Bressuirais peut vous aider :

> «**Embellissement des façades**», aide soumise à conditions de ressources. Pour les travaux de ravalement de l'ensemble des façades visibles de l'espace public.

> «**Accession à la propriété**», aide soumise à conditions de ressources. Pour les travaux de gros œuvre, toiture (charpente, couverture) réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.

Pour les propriétaires bailleurs

Vous souhaitez réaliser des travaux énergétiques, dans votre logement locatif. Comment financer ce projet ?

- Certificat d'économie d'énergie
- Eco-prêt à taux zéro
- TVA à taux réduit.

En outre, certaines dépenses sont déductibles des revenus fonciers. Les propriétaires bailleurs peuvent également bénéficier d'avantages fiscaux, en cas de logement conventionné loué par le biais d'une AIS (Agence Immobilière Sociale).

En complément de ces dispositifs, si votre logement locatif est antérieur à 1960 et situé dans le cœur de bourg/centre-ville d'une commune de notre territoire, l'Agglomération du Bocage Bressuirais peut vous aider :

> «**Embellissement des façades**». Pour les travaux de ravalement de l'ensemble des façades visibles de l'espace public.

> «**Logement locatif conventionné**». Pour les travaux de gros œuvre, toiture (charpente, couverture) réseaux (eau, électricité, gaz) et équipements sanitaires.

GESTION DES DÉCHETS

Vous êtes déjà équipé d'un nouveau bac individuel (collecte en porte à porte) ? Le comptage officiel du nombre de levées de votre bac d'ordures ménagères démarre le 1^{er} janvier 2018. Il servira au calcul de la part variable de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative en 2019. En 2018, vous continuez de payer la taxe actuelle (TEOM).

Trucs et astuces :

- Présentez votre bac à la collecte uniquement quand il est plein : c'est le volume qui est pris en compte et non le poids !
- Les sacs au-dessus du volume du bac ou au sol ne seront pas collectés. Le couvercle de votre bac doit pouvoir se fermer !
- Rentrez votre bac après la collecte pour éviter les dépôts extérieurs et surtout une collecte à chaque passage du camion.

Vous êtes équipé d'une carte pour déposer vos ordures ménagères dans un point d'apport collectif ?

L'année 2018 sera une année complète d'expérimentation «comptage à blanc». Le comptage officiel du nombre de dépôts avec votre carte démarrera en 2019, pour une première taxe incitative en 2020. (En 2018 et 2019, vous continuez à payer la taxe actuelle).

Trucs et astuces :

- Déposez 2 sacs de 30 litres ou un sac de 50 litres à chaque ouverture de la trappe. Pas de déchets en vrac !
- Ne déposez pas de petits déchets légers. Un dépôt de 50 litres sera systématiquement compté, c'est dommage !

Agglomération du Bocage Bressuirais
Service Habitat
Tél. 05.49.81.12.12



Vous souhaitez réaliser des travaux liés à l'autonomie/l'adaptation de votre logement. Comment financer ce projet ?

- Aides de l'ANAH soumises à conditions de ressources.
- Aides du département des Deux-Sèvres pour les bénéficiaires des aides de l'ANAH.
- Aides de certaines caisses « Retraite » soumises à conditions de ressources.
- Crédit d'impôt « Aide aux personnes ».

- Poussez bien les déchets au fond du réceptacle pour éviter les coincements sur les bords et le blocage du vidage.

- Si un conteneur est plein, faites votre dépôt sur le conteneur voisin.

Vous n'êtes pas encore équipé de nouveau bac ou d'une carte pour utiliser le nouveau service ?

Contactez dès à présent le service Gestion des déchets de l'Agglo au 05.49.81.15.15 ou à dechets@agglo2b.fr

Stop aux dépôts sauvages : mise en place d'une « brigade verte »

Une brigade verte a été mise en place depuis la mi-septembre 2017 afin de contrôler les abords des points collectifs. Deux agents sont chargés quotidiennement de ramasser les sacs déposés au sol et de les ouvrir afin d'identifier les auteurs d'incivilités. Un courrier d'avertissement est alors envoyé aux usagers à titre d'avertissement. En cas de récidives, un procès-verbal sera dressé à l'encontre des récidivistes. **Même les sacs déposés au pied des conteneurs sont considérés comme dépôts sauvages. Qu'on se le dise !**

Jours de collecte en porte à porte

Toutes les semaines pour les ordures ménagères : **le lundi**.

Tous les 15 jours pour les déchets recyclables : **le jeudi**.

Après un jour férié, les collectes sont décalées d'une journée.

Vos bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte. Les tournées démarrent à 2h et peuvent se prolonger jusqu'à 18h.

Déchetterie Route de Montigny (LF) Tél. 05.49.80.64.32
Lundi 14h-17h30 / Jeudi 14h-17h30 / Samedi 8h30-12h

AGGLOMÉRATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS (Agglo2B)



L'AGGLO PRATIQUE à la Forêt sur Sèvre



SERVICES À LA PERSONNE

C.I.A.S.

Portage de repas

05 49 65 97 95
social@agglo2b.fr

Hébergement social

Logement temporaire, accompagnement et réinsertion
05 49 81 75 75
social@agglo2b.fr

PETITE ENFANCE

Relais petite enfance

Accompagnement du parent et des assistantes maternelles
05 49 80 15 61
ram.cerizay@agglo2b.fr

Multi-accueil pour les 0 - 3 ans

Accueil régulier ou occasionnel Familles Rurales | Pom d'Happy
05 49 72 97 44
enfance@laforetssursevre.com

ENFANCE

Accueil de loisirs des 3 - 11 ans

Avant, après l'école, le mercredi et les vacances
Familles Rurales | 05 49 72 49 38
familieruralelaforet@orange.fr

JEUNESSE

Bureau Info Jeunesse
05 49 80 48 84
bij@agglo2b.fr

ESPACES AQUATIQUES

Argenton les Vallées

05 49 65 79 10

COEUR D'O - Bressuire

05 49 80 71 90
coeurdo@agglo2b.fr

AQUADEL - Cerizay

05 49 74 49 06
aquadel@agglo2b.fr

AQUADEL - Mauléon

05 49 81 46 61
aquadel@agglo2b.fr

Moncutant

05 49 72 80 61

Val de Scie - Nueil-Les-Aubiers

05 49 74 39 94
www.valdescie.agglo2b.fr

CULTURE

BOCAPOLE

05 49 81 78 58
bocapole@bocapole.fr
www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63
conservatoire@agglo2b.fr

MUSÉES

05 49 74 32 24
musees@agglo2b.fr

RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES

05 49 65 29 27
bibliotheques@agglo2b.fr

Bibliothèque

5, place Georges Clémenceau
05 49 80 86 80
bibliotheque.laforetssursevre@agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55
scenesdeterritoire@agglo2b.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27
info@tourisme-bocage.com
www.tourisme-bocage.com

PESCALIS

05 49 72 00 01
resa@pescalis.com
www.pescalis.com

ASSOCIATIONS

Accompagnement et suivi de projets
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr

Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry
BP 90184 - 79304 Bressuire Cedex
05 49 81 19 00 - contact@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr



Concert pour le Temps de Noël du Chœur de Chambre des Deux-Sèvres à l'église Saint Sauveur (LF) - Conservatoire de Musique du Bocage Bressuirais - 10 décembre



Cérémonie commémorative « commune aux 4 territoires » (MY) - 8 mai



Inauguration de la nouvelle école publique des Quatre Saisons (MY) - 1er avril



Concert « Guillanu » à la Chapelle de l'Ouvroir (LF) - Association des Amis du Patrimoine du Grand La Forêt - 18 juin



Inauguration du chemin de l'amour ouvert au public grâce à cinq bénévoles (MY) - 15 septembre



Visite de Jean-Luc Brouillou, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Bressuire, au sein de l'entreprise Avenir Couture (LF) - 17 mars



Festival Eclats de Voix « Michèle Bernard et Monique Brun » à la Salle Samuel Papineau (MY) - Association Voix et Danse - 12 octobre



Inauguration du sous-répartiteur ADSL (LR) - 30 mai

L'ANNÉE 2017 EN IMAGES

Une nouvelle salle omnisports à La Forêt sur Sèvre !

Le projet

Construite en 1990, la salle omnisports, équipement majeur dans la vie sportive, associative et sociale, nécessitait des travaux d'amélioration (notamment des problèmes d'infiltration d'eau) et de mise en conformité aux réglementations en vigueur. Une concertation avec les usagers a mis en lumière son inadaptation aux besoins actuels.

Objectif : fédérer l'ensemble des activités sportives pratiquées dans la commune

- > avec un espace favorisant la pratique sportive,
 - > avec un lieu de convivialité,
- et ce, dans un souci de mutualisation des équipements.

Le programme de travaux

- > rénovation et embellissement de l'enveloppe extérieure,
- > réhabilitation / extension et mise aux normes des vestiaires,
- > création d'une salle de convivialité,
- > mise en conformité à l'accessibilité du bâtiment et des espaces extérieurs.

La durée des travaux

De mai 2017 à février 2018.

Les entreprises retenues

- > Charier TP, Cerizay (VRD, aménagements extérieurs)
- > SARL Watt Installation, Bressuire (désamiantage)
- > Talon Guilloteau, Moncoutant (maçonnerie)
- > Renault et fils, La Châtaigneraie (charpente bois)
- > Gonnord, Cerizay (couverture, bardage)
- > Hervo Alu, Secondigny (menuiseries extérieures)
- > Olivier, Cerizay (menuiseries intérieures)
- > Gonnord, Cerizay (cloisons sèches, faux plafonds)
- > SARL Cochard, Nueil les Aubiers (carrelage faïence)
- > Fradin Bretton, Bressuire (électricité)
- > Didier Painsard, Cezais (plomberie, ventilation, climatisation)

Le coût du projet

Le montant total des travaux et des frais annexes (maîtrise d'œuvre, études ...) s'élève à près de 730 000 €, dont 63% (459 500 €) sont subventionnés par l'Etat en grande partie (391 500 €), le Conseil Départemental et l'Agglo2B (68 000 €).



Aujourd'hui...

Les travaux de réhabilitation et d'extension de la salle omnisports sont achevés, et la salle est réouverte depuis le mois de janvier 2018. Quelques réglages restent à faire, mais l'essentiel est terminé. Cet équipement vous permet de bénéficier de vestiaires et de sanitaires aux normes, notamment en termes d'accessibilité. La réfection de la couverture permet quant à elle de pallier aux problèmes d'infiltration que nous avons pu connaître par le passé et le remplacement de l'éclairage de la salle par du led assure une qualité et une durabilité dans le temps. Un nouvel espace, scindé en deux parties indépendantes offre aux associations la possibilité de se réunir et de partager des temps de convivialité lors de rencontres sportives. L'utilisation de cet espace est réglementée et fixée par la Mairie. Enfin, la réalisation d'un enrobé à l'extérieur et de marquages au sol garantit la sécurité du stationnement et des circulations pédestres. Cette salle a été équipée fin février 2018 de panneaux photovoltaïques, d'une puissance de raccordement de 75 kva.